## Revue québécoise de linguistique



Réalisations argumentales et classes de verbes en fongbé, Anne-Marie Brousseau, Louvain et Paris, Peters, coll. langues et cultures africaines, no 22, 1998

# Juvénal Ndayiragije

Volume 30, numéro 2, 2001

URI: https://id.erudit.org/iderudit/000522ar DOI: https://doi.org/10.7202/000522ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé) 1705-4591 (numérique)

Découvrir la revue

#### Citer ce compte rendu

Ndayiragije, J. (2001). Compte rendu de [Réalisations argumentales et classes de verbes en fongbé, Anne-Marie Brousseau, Louvain et Paris, Peters, coll. langues et cultures africaines, no 22, 1998]. Revue québécoise de linguistique, 30(2), 115–117. https://doi.org/10.7202/000522ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 2001

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



### RÉALISATIONS ARGUMENTALES ET CLASSES DE VERBES EN FONGBÉ

Anne-Marie Brousseau, Louvain et Paris, Peters, coll. Langues et cultures africaines, nº 22, 1998

Juvénal Ndayiragije Université de Toronto

L'ouvrage dont nous présentons ce compte rendu étudie les classes de verbes du fongbé en ce qui a trait aux propriétés sémantiques et syntaxiques liées à leur structure argumentale. Le but visé est de fournir des représentations lexicales qui reflètent explicitement les régularités sémantiques syntaxiquement pertinentes. Cette recherche se veut ainsi une contribution au développement de modèles de représentation lexico-conceptuelle, dans le cadre de la Sémantique lexicale initiée par le MIT Lexicon Project (Hale et Keyser 1987 et les travaux subséquents).

Le chapitre 1 présente le cadre théorique. Celui-ci est axé sur les trois questions de recherche suivantes : (i) comment est structuré le lexique? (ii) quel type d'information est nécessaire dans chaque entrée lexicale pour dériver sa projection en syntaxe? (iii) par quel mécanisme ces propriétés lexicales sont-elles projetées en syntaxe? Il s'agit donc d'isoler et de représenter les régularités lexicales qui sont syntaxiquement pertinentes. L'étude des propriétés des verbes y occupe une place de choix.

Le format des représentations lexicales adopté contient deux niveaux : sémantique et lexicosyntaxique. Le premier niveau, appelé Structure conceptuelle lexicale (SCL), représente le concept dénoté par le prédicat, au moyen de primitifs sémantiques universels du type CAUSE, CHANGE, BE, AT, etc. Ainsi, un verbe comme *brûler* aura la SCL : [x CAUSE [y CHANGE BE]]/ *brûler*, où les variables x et y représentent les participants impliqués dans l'action. Le second niveau, appelé Structure lexicale (SL), est la projection syntaxique de la grille thématique du prédicat. Il s'agit d'une syntaxe lexicale («L-syntax») de la structure argument-prédicat, dans laquelle les noeuds terminaux abstraits (phonétiquement

vides ou épelés) correspondent aux prédicats primitifs susmentionnés. La fusion («conflation») de ces noeuds-têtes suit les principes syntaxiques existants et dérive la forme verbale insérée en syntaxe. Ainsi, le verbe anglais *shelve*, dont la SCL serait quelque chose comme [x cause [y change be at shelf]] dérive de la fusion de V (cause) et de P (at), tous abstraits, et du SN locatif *shelf*.

Enfin, ce modèle pose l'existence d'opérations lexicales sur les SCL qui modifient les réalisations syntaxiques de la structure argument-prédicat. Parmi ces opérations figurent : (i) la suppression ou (ii) l'ajout d'un prédicat, et (iii) l'identification d'une variable de la SCL, par liage à une autre variable de la SCL ou remplacement par une constante qui associe une valeur générique à la variable de la SCL affectée. Voilà pour le cadre théorique. Le reste de l'ouvrage est une application de ce format et de ces opérations lexicales à l'étude des alternances argumentales en fongbé.

Le chapitre 2 étudie l'alternance causatif-inchoatif, représentée par les paires de phrases du type (i) *Marie a gonflé le pneu | Le pneu a gonflé* et (ii) *Marie a ouvert la porte | La porte s'est ouverte*. Seuls les verbes de changement d'état se prêtent à ce type d'alternance. Plus important encore, l'étude démontre qu'on doit distinguer deux sous-classes de verbes de changement d'état : (i) ceux qui se prêtent à la forme inchoative simple et (ii) ceux qui acceptent la forme inchoative pronominale. Sémantiquement, cette distinction est encodée dans la SCL. Les verbes à inchoatif simple sont à la base des verbes monadiques, dont la SCL est [x change be]. La variante causative est dérivée par ajout du prédicat cause (et de sa variable) : [y cause [x change be] : Par contre, les verbes à inchoatif pronominal sont à la base des verbes dyadiques où l'entité qui subit le changement d'état est interprétée comme intrinsèquement responsable du processus. La SCL de cette classe de verbes est représentée comme suit : [y do change be x], avec co-indexation des deux variables impliquées pour dériver l'inchoatif pronominal (ii).

Le chapitre 3 examine l'alternance instrumentale et cherche dans la SCL ce qui permet d'expliquer pourquoi un verbe comme *tuer* se prête à l'alternance instrumentale, du type *Jean a tué l'orignal avec cette carabine / Cette carabine a tué l'orignal*, alors qu'un verbe comme *manger* ne s'y prête pas (cf. *Jean a mangé le gâteau avec cette fourchette / \*Cette fourchette a mangé le gâteau*). Pour rendre compte de cette asymétrie, l'auteur part de la distinction connue entre instruments facilitants et instruments intermédiaires, et propose une division additionnelle des instruments intermédiaires en deux types : les instruments requis et les instruments contingents. Les verbes à instrument requis (du type *couper*) encodent cette variable d'instrument dans leur SCL, l'argument externe du prédicat do dans la SCL [y do change be x]. La réalisation canonique

de cette variable sera la position syntaxique de sujet, la version causative correspondante découlant de l'ajout d'un prédicat CAUSE, comme dans l'alternance causatif-inchoatif.

Les verbes à instrument contingent comme *tuer* ne spécifient pas la façon dont l'action est accomplie. L'instrument contingent n'est donc pas inclus dans la SCL de ces verbes. Ceux-ci réfèrent à un instigateur direct, mais contrairement aux verbes de type couper, ici l'instigateur n'est assorti d'aucune spécification. L'auteur observe que lorsqu'une SCL ne comporte pas de spécification de l'argument externe du prédicat DO, cet argument peut être satisfait par n'importe quel participant qui peut agir comme cause directe de l'action, qu'il s'agisse d'un agent, d'un instrument ou d'une force naturelle. La position de sujet lui est donc accessible. Et comme pour les verbes à instrument requis, la SCL de base des verbes du type *tuer* peut être enchâssée sous le prédicat CAUSE, ce qui dérive la version causative. Enfin, pour les verbes à instrument facilitant, ce type d'instrument n'est pas un participant à l'action dénotée par le verbe; il n'en est ni le Causateur, ni le Contrôleur. Par conséquent, il n'a pas de place dans la SCL du verbe. Il est un pur adjoint qui, comme les adverbes, modifie l'action dénotée par le verbe. En conséquence, la position canonique de sujet lui est complètement inaccessible.

Le chapitre 4 est une extension des conclusions des précédents chapitres. Il discute diverses constructions syntaxiques du fongbé qui présentent des alternances argumentales similaires à celles décrites précédemment, mais en diffèrent par leur caractère purement syntaxique plutôt que lexicalisé. Il s'agit : (i) des constructions passives (passif verbal et adjectival) et moyennes, parallèles à l'alternance causatif-inchoatif par le fait que le Thème se réalise en position sujet dans la variante monadique, ainsi que (ii) la sérialisation causative et instrumentale, dont les mécanismes et les contraintes qui les régissent sont dérivés des représentations conceptuelles des verbes en série, selon l'analyse de l'auteur.

Outre le fait que cet ouvrage aborde des questions de recherche centrales pour le cadre théorique adopté, il présente des données fort utiles aux chercheurs intéressés par la sémantique lexicale. Il apporte également sa contribution à la recherche antérieure et en cours sur la grammaire du fongbé.

#### Références

HALE, Ken et Jay Keyser 1987 «A View from the Middle», *Lexicon Project Working Papers*: 10, Cambridge (Mass.), MIT Center for Cognitive Science.